

L'ASSURANCE AUTOMOBILE DES PARTICULIERS EN 2023

ASSURANCES DE BIENS
ET DE RESPONSABILITÉ

Synthèse

1. En 2023, l'embellie sensible du marché automobile neuf redynamise le parc des véhicules assurés

L'année 2023 se caractérise par une hausse du parc assuré de véhicules de 1^{ère} catégorie hors flottes : +1,2 % après une évolution historiquement faible en 2022 (+0,3 %). France entière, il est estimé à 44,8 millions de véhicules.

S'agissant des voitures particulières et commerciales neuves, les immatriculations sont orientées à la hausse après une baisse enregistrée en 2022 (+15,2 % après -7,7 %). Par ailleurs, sur ce segment, après un recul sensible en 2022, on observe une quasi-stabilité de l'évolution des immatriculations de véhicules d'occasion (-0,2 % après -13,3 % en 2022).

L'année 2023 se caractérise également par une hausse sensible des taux d'affaires nouvelles passant de 14,5 % du parc à 15,2 % traduisant une nette croissance des immatriculations de véhicules neufs mais aussi la quasi-stabilité des véhicules d'occasion. Le taux de résiliations est orienté à la hausse : 13,6 % après 13,2 % en 2022. En conséquence, le taux de couverture des contrats (taux d'affaires nouvelles / taux de résiliations) passe de 109,6 % en 2022 à 111,5 % en 2023.

Le parc des véhicules de 3^e catégorie, principalement constitué des véhicules de 2 roues motorisés, enregistre une croissance comparable à celle observée un an auparavant : +2,0 % après +1,9 % en 2022 représentant ainsi 5,020 millions d'unités. Ce moindre dynamisme sur ce marché s'explique par un nouveau recul des immatriculations neuves en 2023 : (-0,7 % après -5,1 %).

2. En 2023, les cotisations de l'assurance automobile confirment la reprise

En 2023, les cotisations de l'ensemble de l'assurance automobile s'élèvent à 26,2 milliards d'euros, en hausse de +5,1 % après une croissance de +3,3 % en 2022. Cette branche d'assurance représente 37 % de l'ensemble des assurances de biens et de responsabilité civile.

L'automobile des particuliers présente un chiffre d'affaires de 23,3 Md€ en 2023, dont 20,2 Md€ pour les véhicules de 1^{ère} catégorie (en hausse de +4,5 % sur un an), 1,3 Md€ pour les véhicules de 3^e catégorie (+4,9 %) et 1,8 Md€ pour les autres contrats.

La prime moyenne d'un véhicule de 1^{ère} catégorie assuré en mono contrat s'établit à 448 € hors taxes en 2023, niveau en hausse de +3,4 % par rapport à 2022. La prime moyenne globale d'un 2 roues s'établit à 260 € hors taxes (+2,9 % par rapport à 2022).

3. L'équilibre technique de la branche s'améliore en 2023

En 2023, le ratio combiné comptable net de réassurance s'établit à 98,7 % des primes pour l'ensemble du marché automobile représentant une amélioration de 1,6 point de pourcentage par rapport à 2022. Cette amélioration s'explique principalement par une baisse de 5,3 points de la charge des prestations conjuguée à une hausse de 4,1 points de la charge de la réassurance.

Concernant les véhicules de 1^{ère} catégorie, l'année 2023 se caractérise par des évolutions de fréquences selon les garanties orientées à la baisse hormis la garantie Incendie qui enregistre une hausse sensible +15,5 % par rapport à 2022.

Après une forte détérioration en 2022, la fréquence Vol s'améliore légèrement (-1,4 % après +13,8 % en 2022). L'évolution de la fréquence Dommages tous accidents est similaire à celle de la fréquence RC matériels : -1,9 % par rapport à 2022.

Par ailleurs, les coûts moyens des principales garanties sont orientés à la hausse en 2023.

De même, s'agissant des véhicules de 3^e catégorie, les fréquences des sinistres sont orientées à la baisse pour la garantie Responsabilité civile tandis que pour les garanties facultatives, les fréquences se dégradent légèrement. Comme sur le segment des véhicules de 1^{ère} catégorie, quelle que soit la garantie observée, les coûts moyens enregistrent une hausse.

Chiffres clés

1. Risque assuré

- ◆ Nombre de véhicules assurés au 31 décembre

(En milliers)	2023	Variation 2023/2022	Variation 2022/2021
Ensemble des véhicules assurés en mono-contrats	52 875	+1,3 %	+0,4 %
Véhicules de 1^{ère} catégorie	44 825	+1,2 %	+0,3 %
Dont			
Voitures particulières	40 819	+1,2 %	+0,2 %
Véhicules utilitaires	3 541	+2,0 %	+1,3 %
Autres véhicules (camping-car, etc...)	465	+1,4 %	+0,7 %
Véhicules de 3^e catégorie	5 020	+2,0 %	+1,9 %
Autres véhicules assurés en mono contrats ⁽¹⁾	3 030	+1,2 %	+0,3 %

⁽¹⁾ Véhicules agricoles, véhicules de deuxième catégorie, missions, remorques, caravanes, engins spéciaux, polices garages, etc...

2. Les cotisations

- ◆ Cotisations selon le type de contrat et le type de véhicule assuré

(En milliards d'euros)	2022	2023 (sd)	Répartition en 2023	Variation 2023/2022
Ensemble automobile (primes émises)	24,9	26,2	100 %	+5,1 %
Véhicules assurés hors flottes :	22,2	23,3	89 %	+4,8 %
- dont véhicules de 1 ^{ère} catégorie	19,4	20,2	77 %	+4,5 %
- dont véhicules de 3 ^e catégorie	1,2	1,3	5 %	+4,9 %
- dont autres contrats ⁽¹⁾	1,6	1,8	7 %	+8,8 %
Contrats flottes (hors missions)	2,6	2,8	11 %	+7,3 %

⁽¹⁾ Véhicules agricoles, véhicules de deuxième catégorie, missions, remorques, caravanes, engins spéciaux, polices garages, etc...

(sd) semi-définitif

- ◆ Décomposition de la prime moyenne 2023 selon la garantie

	Prime Moyenne 4 roues (**)	Répartition des cotisations	Taux d'inclusion des garanties	Prime moyenne 2 roues	Répartition des cotisations	Taux d'inclusion des garanties
RC	156 €	35 %	100,0 %	87 €	34 %	100,0 %
Dommages au véhicule	211 €	31 %	66,3 %	126 €	22 %	45,7 %
Vol	42 €	8 %	88,1 %	64 €	16 %	66,5 %
Assurance du conducteur	36 €	8 %	95,4 %	68 €	25 %	96,9 %
Autres (*)	89 €	18 %	ND	35 €	3 %	ND
Tous risques	534 €	100 %	///	380 €	100 %	///
Globale	448 €	///	///	260 €	///	///

(*) Protection juridique, TGN, etc... (Hors Assistance)

(**) Véhicules de 1^{ère} catégorie hors flottes ND : Non disponible

3. Sinistralité

- ◆ Evolution des fréquences ⁽¹⁾ et des coûts moyens suivant les garanties souscrites

	1 ^{ère} catégorie				2 roues			
	Fréquence 2023	Variation 2023/2022	Coût moyen 2023	Variation 2023/2022	Fréquence 2023	Variation 2023/2022	Coût moyen 2023	Variation 2022/2021
RC	30,0 ‰	-1,9 %	///	///	8,4 ‰	-2,4 %	///	///
- dont RC corporels	2,9 ‰	-2,1 %	///	///	2,0 ‰	-5,1 %	///	///
- dont RC matériels	27,1 ‰	-1,9 %	1 865 €	+6,2 %	6,4 ‰	-1,5 %	1 420 €	+0,7 %
Vol	4,0 ‰	-1,4 %	3 975 €	+10,8 %	8,5 ‰	+0,6 %	2 935 €	+7,8 %
Incendie	1,1 ‰	+15,5 %	5 785 €	+9,8 %	///	///	///	///
Bris de glaces	61,0 ‰	-1,5 %	675 €	+8,8 %	///	///	///	///
Dommages tous accidents	82,3 ‰	-1,9 %	2 010 €	+8,1 %	24,2 ‰	+0,7 %	2 350 €	+5,2 %

⁽¹⁾ La fréquence représente le nombre de sinistres avec suite pour 1 000 véhicules assurés pour cette garantie